

RESIDENCE D'ECRIVAIN EN NOUVELLE-ZELANDE
RANDELL COTTAGE WRITERS

La résidence d'écrivain du « Randell Cottage Writers », située à Wellington, a été créée en 2001. Elle accueille chaque année, en alternance, un auteur français et un auteur néo-zélandais. Peter Wells et Nadine Ribault ont été les premiers lauréats à y séjourner en 2002.

Depuis lors, de nombreux lauréats français s'y sont succédés : Charles Juliet (2003), Pierre Furlan (2004), Dominique Mainard (2005), Annie Saumont (2006), Nicolas Kurtovitch (2007), Olivier Bleys (2008), Fariba Hachtroudi (2009), Yann Apperry (2010-2011), Florence Cadier (2011) et Estelle Nollet (2013).

Cette résidence se veut le pendant du prix « Katherine Mansfield Fellowship », décerné tous les ans à un écrivain néo-zélandais, invité à séjourner six mois à Menton.

Wellington offre un cadre idéal pour une résidence, entre vie citadine et nature omniprésente. La ville, qui ne compte que 160 000 habitants, est considérée comme la capitale culturelle du pays. En outre, la résidence d'écriture constitue une excellente ouverture sur le monde littéraire du Pacifique.

Le Randell Cottage, dont la construction débuta en 1867, est l'une des habitations les plus anciennes de Wellington. Elle a subi plusieurs transformations au fil du temps, mais a su conserver son cachet originel. En 2001, ses propriétaires confient à une association le soin de convertir le cottage en résidence d'écrivain. Le Randell Cottage, bâti par la première génération de migrants européens, est aujourd'hui devenu un haut lieu du patrimoine wellingtonien. Il est situé dans le quartier de Thorndon, à proximité immédiate du centre-ville et en bordure du jardin botanique.

La maison dispose d'une salle à manger, d'un salon-bureau, d'une cuisine équipée et de deux chambres. Un petit studio attenant abrite la galerie des portraits des lauréats successifs. Idéale pour une personne seule ou un couple, la maison est protégée par un jardinet.

La résidence d'écrivain est disponible entre le 1^{er} janvier et le 15 juin, pour une durée de quatre à cinq mois. Durant son séjour, le lauréat effectuera une tournée dans quatre villes du pays, en partenariat avec les Alliances françaises. Un déplacement d'une semaine sera également proposé en Nouvelle-Calédonie. Ce séjour, piloté sur place par la Maison du livre, permettra à l'auteur(e) d'aller à la rencontre des publics calédoniens.

En savoir plus :

- Site néo-zélandais du Randell Cottage : www.randellcottage.co.nz
- Site de l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande : www.ambafrance-nz.org (rubrique « Culture » > « résidences d'écrivains » > « Randell Cottage »).

LES CONDITIONS PROPOSEES AU LAUREAT

La résidence du Randell Cottage Writers est dotée d'une **bourse de 3.000 NZD par mois** versée localement (environ 1.900 € au taux en vigueur au 15/05/2013), accordée pour une durée ne pouvant excéder cinq mois (soit 9.500 € au maximum).

Le **transport** entre la France et la Nouvelle-Zélande est remboursé au lauréat, sur justificatifs, dans la limite de 2.000 €.

Le cottage est mis à la disposition du lauréat. Les charges courantes (eau et électricité) sont payées par le « Randell Cottage Writers Trust » et le Service culturel de l'Ambassade de France.

Une connexion internet est également disponible, dans la limite d'un forfait de base. Les dépassements de forfait (en Nouvelle-Zélande, Internet est facturé au temps de connexion) ainsi que les appels téléphoniques hors de Wellington sont à la charge de l'occupant.

LES 7 ENGAGEMENTS DU LAUREAT

- 1- Dès acceptation de sa candidature, le lauréat s'engage à adresser gracieusement à l'ambassade de France, douze exemplaires de deux livres déjà publiés. Ces ouvrages sont destinés aux clubs de lecture qui accueilleront l'auteur en tournée.
- 2- Lors de son séjour, le lauréat se consacrera à l'écriture d'un ouvrage (roman, essai, recueil de poésie, texte de théâtre, scénario) en langue française. Celui-ci intégrera, de façon prépondérante, des éléments en lien avec la Nouvelle-Zélande et la France. La résidence ne s'adresse pas aux candidats souhaitant produire un travail à vocation universitaire.
- 3- Le lauréat s'engage à faire figurer sur l'ouvrage, lors de sa publication, le nom de la résidence « Randell Cottage Writers », ainsi que la mention des trois principaux partenaires de la bourse d'écriture : le Fonds d'Amitié France/Nouvelle-Zélande (New Zealand/France Friendship Fund), le Randell Cottage Writers' Trust et l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande.
- 4- Le lauréat accepte de donner un cycle de quatre interventions/conférences dans différentes villes du pays (à titre d'exemple : Auckland, Wellington, Dunedin et Christchurch). Le calendrier et les modalités d'intervention seront définis d'un commun accord entre le lauréat et l'ambassade de France.
- 5- Au cours de son séjour, le lauréat participera à quelques entretiens avec des journalistes (radio, presse écrite, télévision).
- 6- Sur le temps de son séjour en Nouvelle-Zélande, le lauréat effectuera également une tournée d'une semaine en Nouvelle-Calédonie. Un programme de rencontres avec le public y sera organisé.
- 7- Le lauréat transmettra à l'Ambassade de France, au plus tard quatre mois après la fin de son séjour, un compte rendu de sa résidence.

CRITERES D'ELIGIBILITE

La bourse d'écriture en résidence du « Randell Cottage Writers » s'adresse à des écrivains de **nationalité française, ayant déjà publié** (hors éditions à compte d'auteur).

Le candidat doit pouvoir **s'exprimer avec aisance en langue anglaise**.

COMMENT DEPOSER VOTRE CANDIDATURE ?

Votre dossier de candidature doit comporter :

- 1) Un curriculum vitae.
- 2) Une lettre de motivation.
- 3) Le « formulaire de candidature » dûment renseigné, présentant notamment une description ou un synopsis du manuscrit sur lequel vous avez l'intention de travailler durant le séjour à Wellington.
- 4) Le « formulaire d'engagement », daté et signé.
- 5) Deux de vos ouvrages, en deux exemplaires (les exemplaires ne sont pas restitués).
- 6) Tout autre élément permettant d'appuyer votre candidature (lettres de recommandation, revue de presse, ...).

Votre dossier complet (version papier) doit être adressé, avant le 15 août 2013, à l'adresse suivante :

Ambassade de France en Nouvelle-Zélande
Service culturel
Candidature Randell Cottage Writers
34-42 Manners Street
PO Box 11281
Wellington
Nouvelle-Zélande

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter le service culturel de l'Ambassade de France à Wellington :

anne-christine.roussel@diplomatie.gouv.fr

Tel. +64 (0)4 802 77 79

Le lauréat 2014 sera désigné le 15 octobre 2013.

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE
RANDELL COTTAGE WRITERS 2014**

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :
.....

Tél. : Mél :@.....

Auto-évaluez votre niveau d'anglais :

Écrit : avancé intermédiaire débutant
Oral : avancé intermédiaire débutant

Durée du séjour souhaité : 4 mois 5 mois

Calendrier envisagé (entre le 1^{er} janvier et le 15 juin) :

Serez-vous accompagné(e) ? :

Avez-vous déjà un projet d'écriture, même aux contours incertains, intégrant de façon prépondérante des éléments en lien avec la Nouvelle-Zélande et la France?
 OUI NON

Nb : la réponse à cette question ne préjuge pas de la suite qui sera donnée à la candidature.

Si OUI, pouvez-vous décrire ce projet en quelques lignes (utilisez un feuillet supplémentaire si besoin) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pour vos interventions publiques, quel type d'intervention souhaitez-vous privilégier : atelier d'écriture, lecture d'extraits, échanges avec le public, ... ?

.....
.....

Remarques et commentaires (utilisez un feuillet supplémentaire si besoin) :

.....
.....
.....

**FORMULAIRE D'ENGAGEMENT
RANDELL COTTAGE WRITERS 2014**

Je soussigné(e) , déclare avoir pris connaissance des conditions proposées au lauréat de la bourse d'écriture en résidence «Randell Cottage Writers» et m'engage à les respecter si je suis sélectionné(e).

A, le / / 2013.

Signature